

rière légitime de la Couronne de Bohême, Couronne, qui, conformément à la Bulle d'Or, emporte avec soi le Suffrage Electoral? Et comment enfin attaquer avec quelque apparence de raison le transport de l'exercice de ce Suffrage que la Reine a fait en votre faveur? Sur-tout, si l'on fait attention que les Etats s'en étant autrefois arrogés l'exercice contre un Agnat, les Electeurs se sont hautement déclarés pour eux. Les conjonctures n'étoient pas aussi critiques qu'aujourd'hui; on auroit pu différer l'Electio[n] d'un Chef, sans craindre les grands malheurs, dont on est à présent menacé, & le prétexte de la différer auroit eu du moins quelque vraisemblance, au lieu qu'après la décision que le College Electoral a porté alors dans cette affaire, il ne peut & ne doit plus rester aucune difficulté à ce sujet &c. Le 24. Janvier 1741.

III. Les Electeurs de Treves, de Saxe & de Hannover pensent comme Son A. R. le Grand Duc de Toscane, sur l'Electio[n] d'un Empereur, & paroissent même d'accord pour l'accelerer, quoiqu'il peut-être ces Princes ne soient pas d'accord sur le Sujet à élever à cette suprême Dignité. On ne sçait si les Electeurs de Baviere & de Cologne sont dans les mêmes sentimens, puisqu'ils leurs Ambassadeurs n'ont pas encore ordre de se rendre au lieu de la Diète. Mais celui de Brandebourg, dont les vûes se découvrent tous les jours de plus en plus, a répondu le 31. Janvier à l'Electeur de Mayence, « qu'il sou-
haitoit très-ardemment qu'il plût au Ciel d'ac-
corder bientôt un Chef à l'Empire, & à la chere
Patrie; & que l'affaire de Silesie n'étoit pas
capable d'apporter aucun empêchement à la
tenue de la Diète au tems marqué, d'autant
« qu'il